



Infos SST

MSA *Auvergne*

Numéro 7
Février 2011

Les deux bras happés dans le round baller

Un agriculteur de 21 ans a été grièvement blessé jeudi, en début de soirée, alors qu'il procédait à des travaux de fenaison sur une parcelle de terrain située au lieu-dit Combreaux, à Thiel-sur-Acolin. Le jeune exploitant a eu les deux bras happés par le système de rotation des voisins.

THIEL-SUR-ACOLIN ■ Retrouvé par son épouse dans le hall
Un agriculteur de 44 ans meurt happé par sa pailleuse

Mort, écrasé par son tracteur à La Chaise-Dieu



LA LOGE-DES-GARDES ■ L'arbre tombe sur le dos du bûcheron

**Bilan 2002-2010 :
121 morts en agriculture
soit 1 mort/mois en Auvergne**

LIMOISE ■ L'homme creusait une tranchée à trois mètres de profondeur
L'agriculteur meurt enseveli

AUGNAT ■ L'engin d'un éleveur de 37 ans s'est écrasé dans un fossé
Tué en pilotant sa pelleteuse

Un éleveur de 37 ans est mort aux commandes de sa pelleteuse, hier matin, à Augnat, après avoir perdu le contrôle de son engin, qui a basculé dans un fossé.



Saint-Cirgues : grièvement blessé par la chute de ballots de foin

Vendredi, un agriculteur de 51 ans, domicilié à Souhac, commune de Saint-Cirgues a été très sérieusement blessé par l'effondrement de plusieurs ballots de foin. Atteint notamment à la tête, il a été dans un premier temps évacué par les sapeurs-pompiers de Saint-Cirgues, puis par les sapeurs-pompiers de Saint-Georges/Mazeyrat-d'Allier et de Paulhaguet, des secours engagés par le CODIS et renforcés par une équipe du SAMU 43.

THIEL-SUR-ACOLIN
Chargé par une vache l'éleveur blessé succombe

Un éleveur de Thiel-sur-Acolin est mort à l'hôpital de Moulins, hier matin, des suites de ses blessures, après avoir été chargé par l'une des vaches de son troupeau.

Conscient de son état lors de l'arrivée des secours



L'essentiel & plus encore

de tête

t d'apercevoir un accident sur le flanc

hospitalier de Moulins. Il aurait fait un premier arrêt cardiaque durant le trajet

Santé Sécurité au Travail

TROP D'ACCIDENTS EN AGRICULTURE !

Sur trois années, de 2007 à 2009, la MSA Auvergne a enregistré plus de 7 100 déclarations d'accident du travail et 165 déclarations de maladie professionnelle chez les exploitants.

Pour les salariés, on a dénombré 525 accidents dans le secteur « Culture et élevage non spécialisés », 457 dans les scieries, 348 dans les entreprises « jardins, espaces verts » et enfin 693 dans les activités « lait et traitement de la viande », soit plus de 2 000 accidents sur 3 années, dans seulement 4 secteurs d'activité bien précis.

Si l'on examine les chiffres, département par département, on constate une quasi stagnation du nombre d'accidents, année après année.

Comme si les messages de prévention, les campagnes de communication, les aides financières incitatives accordées à ceux qui décident d'investir dans des matériels mieux adaptés, plus « sécurisants » ou dans des formations afin d'apprendre les bons gestes, les bons comportements ne pouvaient enrayer ce terrible phénomène.

UN NOUVEAU PLAN PLURI-ANNUEL (2011/2015)

A partir de ce constat, les administrateurs de la MSA Auvergne ont arrêté, en début d'année 2011, un nouveau plan pluri-annuel (2011/2015) pour la Santé-Sécurité au Travail. Ce plan a été élaboré en fonction des statistiques concernant les accidents des années précédentes et la « note de risque ». En effet, plusieurs indicateurs : nombre d'accidents avec arrêt de travail par rapport à une population donnée, fréquence, gravité et coût permettent de déterminer les activités où le risque est le plus élevé.

Ainsi, en Auvergne, depuis plusieurs années, il est avéré que les activités :

- scieries,
- culture et élevage non spécialisés (dont 28 % des accidents concernent l'activité avec les animaux vivants),
- entreprises de jardins, paysagistes, espaces verts,

sont celles où l'on déplore le plus d'accidents pour les exploitants et les salariés.

Ce nouveau plan s'inscrit en partie dans la continuité du précédent. En effet, depuis de nombreuses années, les conseillers en prévention et les médecins du travail de la MSA

œuvrent sur le terrain auprès des agriculteurs, des entreprises et des jeunes des établissements d'enseignement agricole.

DES ORIENTATIONS NATIONALES

Certaines orientations sont définies au niveau national pour tous les régimes de protection sociale. C'est ainsi que dans le plan 2011/2015 sont inscrits les Risques Psycho-Sociaux (RPS) qui concernent les problématiques du mal-être, du stress, du harcèlement au travail, voire du suicide.

Les TMS (Troubles Musculo Squelettiques), l'équipement des machines (entretien du matériel, renversement de tracteurs...), les risques chimiques (produits phytosanitaires, contaminations...), les zoonoses sont des thèmes développés au plan national que la MSA Auvergne a repris dans son plan sur 5 ans. Ils seront déclinés auprès des publics concernés, notamment : nouveaux installés, jeunes en formation, salariés d'entreprises... parfois en collaboration avec les Echelons locaux, sous forme de journées d'information ou de formation.



En moyenne 1 mort par mois entre 2002 et 2010 (salariés et exploitants agricoles) :

⇒ **121 morts** suite à un accident du travail

⇒ **2 morts** suite à une maladie professionnelle (1 cancer des sinus, 1 exposition à l'amiante)

D'autres axes d'actions, purement régionaux ont été retenus. Il s'agit principalement du **Risque Routier professionnel** (plus de 40% des accidents du travail mortels sont des accidents de circulation), **des nouveaux installés** en partenariat avec les Jeunes Agriculteurs (visite technique et médicale à la demande), **des actions de sensibilisation à destination des travailleurs saisonniers et précaires**, enfin de nombreuses actions pour **les jeunes de l'enseignement agricole** (Trophée Prévention Jeunes, interventions régulières dans les établissements ...).

Enfin, quelques actions ont été déclarées localement prioritaires. Elles sont destinées aux secteurs les plus « à risque » dont nous parlions en début d'article.

Quelques exemples

- une formation « **Travaillez en toute sécurité avec les bovins** » (manipulation et soins),
- dans le domaine du travail du bois, entretien de la tronçonneuse, promotion du câble synthétique, poursuite du projet « **étude poussières de bois** » (étude d'un prototype avec un fabricant, essai en scieries)
- accompagnement des entreprises de traitement de la viande, des laiteries et des entreprises jardins et espaces verts....

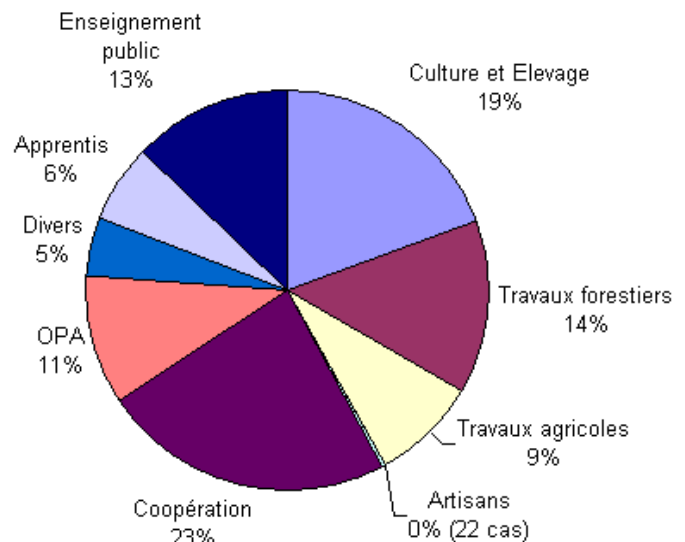
Ce plan est ambitieux, il est à la mesure des enjeux que représente la Santé au Travail, la Sécurité au Travail.

En dépit du sentiment d'horreur et d'injustice que nous ressentons tous lorsqu'un accident du travail se produit, les choses avancent.....

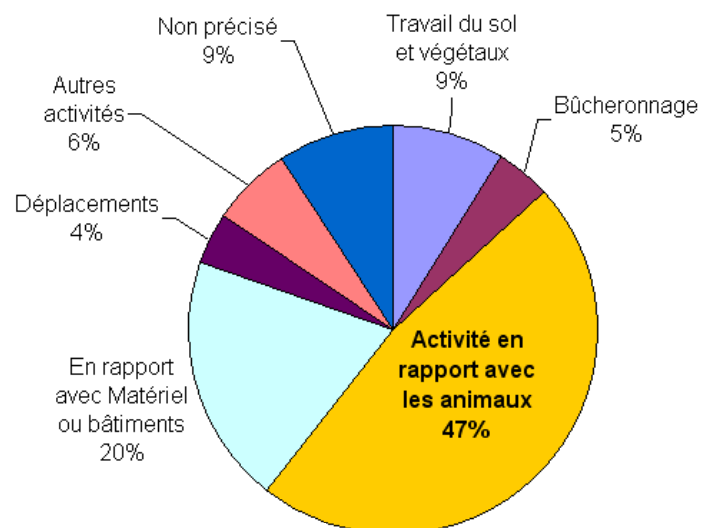
En effet, lorsque la Santé-Sécurité au travail en MSA a célébré son 30^{ème} anniversaire, le slogan affiché était « 30 ans de prévention, 30% d'accidents en moins ! ». Donc, cela fonctionne ! il faut persévérer, sans cesse répéter les messages, être sur le terrain, sensibiliser les jeunes, les élus et l'ensemble des acteurs du monde agricole.

La prévention est l'affaire de tous !

Accidents du travail SALARIÉS par activité



Accidents du travail EXPLOITANTS par activité



Le SAVIEZ-VOUS ?

La moyenne annuelle est :
3,5 morts pour 10 000 actifs exploitants agricoles
2,8 morts pour 10 000 actifs salariés agricoles
0,43 morts pour 10 000 actifs salariés du commerce et de l'industrie

Le BTP (Bâtiment et Travaux Publics) est le seul secteur dont les chiffres d'accidents sont comparables à ceux de l'agriculture.

En bref...

• Risques Psycho-sociaux

La MSA Auvergne propose aux entreprises et plus spécifiquement aux membres de CHSCT, une journée de réflexion sur ce sujet, le 18 mars 2011 à la Maison du Bois et de la Forêt à Marmilhat, avec des intervenants spécialisés.

• Risque routier

La MSA Auvergne organise le 10 mai 2011 à St-Beauzire (43), une journée Risque Routier pour des groupes de jeunes issus de l'enseignement agricole avec de nombreux ateliers sur la conduite, les bons comportements, le respect des règles de sécurité, etc. Déjà, une dizaine de groupes se sont inscrits.

OBSERVATOIRE DES ZONOSSES EN AGRICULTURE

Bilan juillet 2008 à décembre 2010

Depuis juillet 2008, la Caisse Centrale de MSA a recueilli 102 signalements de zoonoses. Ces signalements proviennent de 39 départements, majoritairement situés au nord-ouest. La pathologie la plus fréquente est la **fièvre Q** (42 cas) suivie de la **maladie de Lyme** (38 cas), puis de la **leptospirose** (9 cas) et enfin de la **psittacose** (5 cas). 3 cas de **teigne**, 1 cas de **rouget**, 1 cas de **guardiose** et 1 de **FHSR** (fièvre hémorragique avec syndrome rénal) ont également été rapportés par les médecins MSA.



A partir de 2011 :
Une seule adresse...

MSA AUVERGNE

75 BOULEVARD FRANÇOIS MITTERRAND
63972 CLERMONT-FERRAND CEDEX 9

ATTENTION !

Les chèques uniquement
seront envoyés à l'adresse :

MSA AUVERGNE

BP 20549

15005 AURILLAC CEDEX



Un seul numéro
de téléphone...

0 969 39 50 50

Pour les questions concernant
l'emploi agricole :

0 969 32 34 36

VOS CONSEILLERS EN PRÉVENTION

ALLIER

secrétariat 04 70 35 36 48

Gérard Dautel

dautel.gerard@auvergne.msa.fr

Philippe Raymond

raymond.philippe@auvergne.msa.fr

CANTAL

secrétariat 04 71 64 49 15

Michel Gratio

gratio.michel@auvergne.msa.fr

HAUTE-LOIRE

secrétariat 04 71 07 15 07

Marie-Eve Baillon

baillon.marie-eve@auvergne.msa.fr

Nadège Charreyre-Mallet

charreyre-mallet.nadege@auvergne.msa.fr

PUY-DE-DÔME

secrétariat 04 73 43 76 54

Philippe Babut

babut.philippe@auvergne.msa.fr

Denis Beauchet

beauchet.denis@auvergne.msa.fr

Infos SST

Directeur de la publication : Michel Picard

Rédactrice en chef : Marie-France Caron

Comité de rédaction : Anne-Sophie Issartel et Isabelle Fricheteau

Impression : Imprimerie Champagnac

21 000 exemplaires

Dépôt légal à parution